



Pour information: 819-771-1472 poste 828703 (agent de bureau)

Frais scolaires à payer à l'école Primaire

Niveau 1 ^{re} année	Annuel
Frais obligatoires : Matériel et document reproductibles	25,00 \$
Frais facultatifs : Activités et sorties non obligatoires ni essentielles à l'atteinte des programmes	20,00 \$

Niveau 2 ^e année	
Frais obligatoires : Matériel et document reproductibles	25,00 \$
Frais obligatoires : Agenda (remis à l'élève à la rentrée)	5,75 \$
Frais facultatifs : Activités et sorties non obligatoires ni essentielles à l'atteinte des programmes	20,00 \$

Niveaux 3 ^e , 4 ^e , 5 ^e , 6 ^e	
Frais obligatoires : Matériel et document reproductibles	25,00 \$
Frais obligatoires : Agenda (remis à l'élève à la rentrée)	5,75 \$
Frais facultatifs : Activités et sorties non obligatoires ni essentielles à l'atteinte des programmes	20,00 \$

Frais de dîneur * (ajoutez ce montant aux frais ci-dessus)	257,40 \$
---	------------------

*Les frais de dîneur sont facturés à l'élève qui mange à l'école et qui n'est pas inscrit au service de garde.

Important : En cas de contraintes financières, vous devez communiquer avec la direction avant le 30 septembre afin de prendre une entente de paiements. À défaut de paiement, votre enfant pourrait être retiré du service des dîneurs.

Un premier état de compte contenant le numéro de référence nécessaire au paiement par internet vous sera envoyé par courriel à la fin du mois d'août, à ce moment, vous aurez l'option de payer en ligne par votre compte bancaire.

Merci de votre collaboration! L'équipe de l'École des Deux-Ruisseaux

----- ✂ -----

Coupon paiement pour Frais scolaires 2019-2020 **À payer dès la rentrée scolaire, le 3 septembre**

Élève(s)

niveau [préscolaire ou 1 à 6]

J'inclus le paiement de _____ \$ en chèque* voir note au bas

☺ Un paiement global par famille serait préférable.

Écrire le **nom de votre enfant ou de vos enfants au bas du chèque.**

→ Faire le chèque à l'ordre de: École des Deux-Ruisseaux

Pour tout chèque retourné, il y aura des frais supplémentaires de 25 \$.